



## Cercle Europe & Economie Sociale

## Déjeuner avec Aurore Lalucq

Députée européenne et membre de la commission  
Affaires économiques et monétaires (ECON)

22 novembre 2019

*Le 22 novembre, le Cercle Europe et Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir Aurore Lalucq, députée européenne, membre de la commission Affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen et rapportrice du groupe S&D sur un rapport concernant le Semestre européen.*

### **Le semestre européen : une priorité**

Aurore Lalucq s'est donnée plusieurs priorités pour son mandat. L'une d'elle est le processus du Semestre européen qu'elle suivra de très près puisqu'elle a été nommée rapporteur du texte en commission ECON.

Elle souhaite se concentrer sur quatre objectifs concernant le Semestre européen et donc ce rapport. Premièrement, elle souhaite obtenir des indicateurs sociaux et environnementaux au même niveau que les indicateurs économiques. Par ailleurs, elle souhaite une révision du pacte de stabilité et de croissance. Troisièmement, l'inclusion des partenaires sociaux doit être une priorité pour obtenir leur expertise dans les négociations. Si ce point apparaît comme une évidence, le PPE et Renew Europe se sont opposés à cette proposition lors de précédents votes. Quatrième et dernier point, la députée souhaite plus d'investissements publics.

De grandes divergences au sein du Parlement européen existent concernant la révision du semestre notamment sur les enjeux environnementaux et sociaux sur lesquels la droite ne veut pas intégrer la question du chômage. D'autres profondes divisions subsistent sur ces sujets. Dans cette bataille législative, des alliances au centre, avec le groupe Renew Europe, seront nécessaires pour obtenir une majorité.

Le texte de la Commission européenne sur le Semestre européen a par ailleurs été reporté. Dans l'attente de ce texte pour que le Parlement européen s'en saisisse, Aurore Lalucq travaille d'avance sur l'intégration de plus de questions sociales au prochain Semestre.

Enfin, Aurore Lalucq a rappelé que le Semestre européen ne relevait pas du portefeuille de Frans Timmermans mais bien plus de celui du Vice-Président Valdis Dombrovskis (PPE, Letton) qui aura plus de moyens de mise en œuvre sur ce point. Néanmoins, plusieurs Commissaires socialistes dont Nicolas Schmit et ou encore Elisa Ferreira s'intègrent dans le portefeuille du Vice-Président, ce qui pourra s'avérer utile au moment des négociations sur son texte pour mieux peser.

### **Le Green deal : donner du sens au projet**

Le Green deal est l'une des grandes promesses d'Ursula von der Leyen et Aurore Lalucq compte bien s'impliquer et pousser le projet à sa réalisation sans qu'il ne soit vidé de sens.

Un intergroupe est d'ailleurs en cours de création au Parlement européen avec plus de 160 députés intéressés pour le moment. L'implication des députés va être importante pour donner au dossier un contenu clair qui ne se limite pas à la taxonomie et qui ne ressemble pas à du greenwashing.

Sur le sujet de la taxonomie plus spécifiquement, cette dernière doit d'ailleurs être un cadrage législatif plutôt qu'une fin en soi. La taxonomie se devra d'aller plus loin et d'être plus flexible pour ne pas figer le paysage européen.

Par ailleurs, Aurore Lalucq a récemment rencontré Frans Timmermans, Vice-Président en charge du Green deal. Selon elle, il est nécessaire d'impliquer les partenaires sociaux, les membres de la société civiles et les acteurs du privé dans ce débat pour établir le meilleur accord possible. L'aspect timing sera important dans ce dossier, plusieurs ONG et associations craignant que les annonces et décisions arrivent trop vite.

Là encore, il sera intéressant d'analyser la répartition des compétences entre d'un côté Frans Timmermans, en charge officiellement du Green New Deal, et de l'autre Valdis Dombrovskis qui dispose de beaucoup plus de moyens que son homologue pour mettre en œuvre ces grandes politiques à travers son portefeuille de « l'économie au service des gens ».

Frans Timmermans dans sa préparation de la stratégie sur le Green Deal dont les contours seront présentés le 13 décembre, souhaiterait faire une grande tournée européenne pour recueillir des données et les desideratas des Européens sur les grands enjeux environnementaux.

## **Le Fonds Social Européen**

La question du Fonds social européen était très présente lors de ce déjeuner. Les membres du Cercle ont exprimé certaines inquiétudes quant à l'avenir de ce dernier, notamment sur des coupes de budget.

Partageant ces inquiétudes, Aurore Lalucq et les membres du Cercle présents, se sont accordés pour dire que le Fonds ne prenait pas assez en compte la question de l'isolement social et concentrait sa bataille pour la cohésion sociale à travers le prisme de l'emploi qui est trop réducteur selon Aurore Lalucq.

## **Le Socle européen des droits sociaux**

Le Socle européen des droits sociaux, et sa mise en œuvre, ont été des sujets qui ont mobilisé l'attention des membres présents au déjeuner.

En effet, les membres du cercle se sont inquiétés de la gouvernance du Socle qui ne prend pas assez en compte les institutions nationales et les acteurs individuels tels que les représentants de la société civile, du privé, etc.

Selon certains, une telle gouvernance verticale de la part de l'UE mènera à une fin du Socle, alors même que de nombreux acteurs mettent tous les jours en œuvre les principes posés dans ce texte.

## **Les autres sujets abordés lors du déjeuner**

- La révision de Solvabilité 2 et la nécessité de laisser plus de marge de manœuvre aux mutuelles ;
- L'importance de nouer une relation avec les Etats pour échanger des bonnes pratiques sur la façon d'appliquer le Green Deal ;
- Les équilibres de pouvoir au sein du nouveau Parlement européen et le manque de cohésion du groupe Renew Europe, groupe qui sera pivot pour faire balancer un texte d'un côté ou de l'autre ;

- La volonté d'Aurore Lalucq de reprendre certains combats de Pervenche Berès ainsi que la volonté de faire avancer la question du handicap.

## **L'économie sociale en Europe : le besoin de reconnaissance**

Les membres du Cercle ont tous rappelé le besoin que représente pour chacun d'entre eux, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire dans le corpus juridique européen.

Malgré la grande importance de l'économie sociale dans l'économie européenne, le droit européen ne prend pas en compte ses particularités, notamment en termes de gouvernances. Il faut que leur manière de fonctionner et leurs objectifs soient mieux pris en compte au niveau européen.

D'autres aspects des spécificités des mutuelles ont été évoqués, notamment leurs difficultés à s'établir hors de leurs frontières, dans d'autres Etats membres, freinant ainsi leur développement.

Sur cet aspect, la réforme annoncée des règles concernant les Services d'intérêts économiques général (SIEG) dans les prochains mois sera importante pour réellement prendre en compte les spécificités de l'ESS. Mais ces spécificités devraient être prises en compte plus largement dans nombre de politiques européennes : sur le temps de travail, sur les exigences prudentielles ou encore les FSE+.

A ce titre, plusieurs les participants ont souligné l'importance de créer, selon eux, une nouvelle forme juridique, la lucrativité limitée, forme juridique la plus à même d'embrasser la multiplicité des formes d'entreprises en Europe.

## **Conclusion**

*Aurore Lalucq s'est montrée très ouverte et volontaire en ce début de mandat. Au-delà de ses deux priorités, que sont le Green New Deal et le Semestre européen, elle a beaucoup écouté les membres sur leurs attentes et craintes au niveau européen, tout en donnant beaucoup de conseils.*